

Mieux que le triangle des Bermudes: le rectangle d'Arvel !

Le rectangle d'Arvel (ci-dessous en 2009) n'a plus rien à envier au triangle des Bermudes. En effet, c'est en Arvel que tout bon sens disparaît.



Œuvre de M Mermoud

Les touristes viennent en masse voir l'exemple le plus démonstratif au monde de ce qu'il ne faut pas faire.

Votre contribution nous permet de poursuivre l'effort

Vous pouvez nous aider facilement des façons suivantes : faites passer le message autour de vous, et recrutez de nouveaux membres : l'union fait la force ! Ou versez un don selon vos moyens à l'association, que vous pourrez ensuite déduire de votre déclaration d'impôts, car SOS-Arvel est reconnu d'utilité publique par le Canton de Vaud. Vos dons sont la seule ressource qui nous permet de poursuivre nos actions, même si le comité travaille bénévolement et évite tous frais inutiles.

SOS-Arvel, CP 194, 1844 Villeneuve
www.sos-arvel.ch
 CCP 17-112190-4

La fin de l'âge de pierre R.H.

L'âge de pierre ne s'est pas terminé parce qu'il n'y avait plus de pierres. Souhaitons qu'à Villeneuve, nous sortions aussi de l'âge de la pierre (concassée) avant que notre paysage du Haut-Léman ait été hideusement défiguré.

Contre le saccage des Saigneurs d'Arvel

Constitué en août 2000, SOS-Arvel est devenu le porte-parole incontournable de tous ceux qui souhaitent voir la fin du saccage et de l'enlaidissement des Monts d'Arvel, classés à l'Inventaire Fédéral des Paysages. Si vous souhaitez dire non aux Saigneurs d'Arvel, devenez

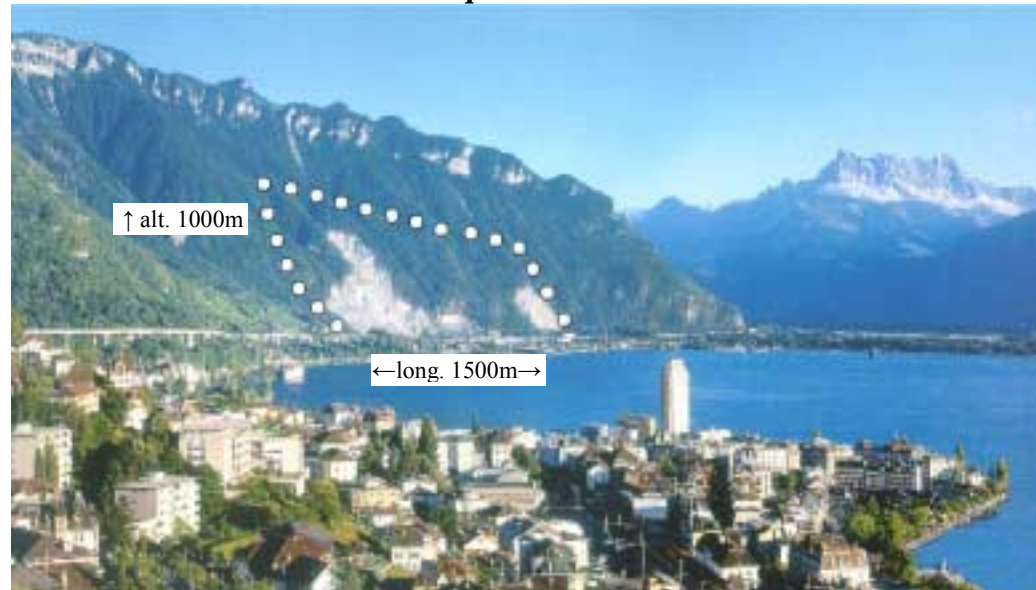
gratuitement
 membre
 en vous
 inscrivant !

Journal de SOS-Arvel,
 Numéro 3, 15 juin 2003.

Buts de ce journal : Informer la population. Présenter et analyser objectivement les faits, sur la base de renseignements vérifiés. Préparé à l'abri de toutes pressions extérieures. Motivé par la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qui nous entoure. N'excluant pas l'humour. Ouvert à vos suggestions : info@sos-arvel.ch Association reconnue d'utilité publique © SOS-Arvel, 2003.

Le Pavé Dans La Mare

Plan directeur des carrières: l'inquiétante vérité se cache dans les dossiers



La moitié visible des Monts d'Arvel (points blancs ci-dessus) partirait en poussière si l'on suivait le nouveau plan directeur des carrières (PDCar2). Nos députés du Grand Conseil peuvent-ils accepter une planification aussi aberrante ?

La plupart des Vaudois ne l'espèrent pas. Pourtant c'est bien ce que propose le Conseil d'Etat avec son PDCar2, au milieu de la vitrine touristique n°1 de notre pays. Le souci de protection de l'environnement et des paysages est pourtant clairement exprimé à de nombreuses reprises dans la présentation et les buts de ce PDCar2. Mais c'est de la poudre aux yeux puisque dans les faits, ce PDCar2 est à l'opposé de la mise en pratique de ces bons principes. Faites comme je dis et pas comme je fais ! (suite au verso)

Extension des décharges au pied des carrières Ch.W.

Une mise à l'enquête publique d'un addenda au plan d'affectation a montré un projet d'extension en 3 étapes de l'actuelle décharge "contrôlée". Tout le pied des carrières, serait comblé jusqu'à une altitude variant entre 480 et 500 m, soit environ à la hauteur max de la décharge actuelle de la Charmottaz. Avec un apport moyen annuel de 60'000 tonnes, cela permettrait d'assurer le dépôt de matériaux inertes pendant 60 à 70 ans, pour la moitié des besoins du Canton. Avec un reboisement progressif, ces décharges pourraient légèrement contribuer à la remise en état du site d'Arvel, mais la grande partie des balafres restera de toute façon visible parce que située au-dessus des décharges, entre 500 et 900 m d'altitude.

SOS-Arvel approuve entièrement le tri des déchets contrôlé et surveillé, tant que cela n'est pas utilisé comme un quelconque prétexte "écologique" pour poursuivre le saccage du paysage par l'extension des carrières. SOS-Arvel a donc fait opposition à l'extension de ces décharges, avec une possibilité de retrait si nous obtenons les garanties demandées dans le cadre de la procédure juridique déjà en cours.

Le Sauveur B.S.

Pour Lord Byron, que tout le monde connaît ("Prisonnier de Chillon"), le panorama du Haut-Lac était «unique au monde». Il est l'auteur de cette réflexion plus que flatteuse pour notre paysage, mais ce qu'on lui doit aussi, c'est la survie même du Château de Chillon. En effet, les décideurs d'alors jugèrent bon de démolir le Château de Chillon, afin d'en utiliser, après concassage, la pierre. Et ceci, tenez-vous bien, pour en faire du ballast pour les chemins de fer naissants du 19ème siècle. Manifestement, pour les inconscients de l'époque les vieilles pierres n'avaient pas la valeur qu'on leur reconnaît aujourd'hui. Les temps ont-ils vraiment changé ? Si hier, au nom du chemin de fer on était prêt à sacrifier un monument historique important, aujourd'hui, au nom du même chemin de fer et près de deux siècles plus tard, certains seraient prêts de sacrifier ce paysage unique, atout sans prix de ce site, alors que ces mêmes pierres se trouvent dans toute la Suisse : à Bex, à Monthey, etc. Est-on obligé d'attendre la venue d'un autre Lord Byron, afin que le massacre cesse, ou bien sommes-nous capables nous-mêmes de mettre un terme à cette honteuse entreprise? Et notre responsabilité envers les générations futures?

Plan Directeur des Carrières 2003-2015 (PDCAR2)

(suite de la première page)

L'objectif du PDCAR est de recenser les gisements de gravier, les carrières, et les potentiels exploitables, et de définir lesquels peuvent être exploités en fonction des contraintes. Il ne s'agit pas d'assurer une quelconque auto-suffisance du canton qui importe déjà du gravier de ses voisins (comme l'électricité). Encore faut-il que ce PDCAR soit fait de façon neutre, c.à.d. sans chercher à favoriser un exploitant particulier en se moquant des contraintes et des intérêts des tiers.

Accepter tel quel le nouveau PDCAR2 reviendrait à cautionner l'extension du saccage des Monts d'Arvel, visible de Lausanne et au-delà. On scie ainsi la branche principale sur laquelle repose l'économie régionale (10'000 emplois et un milliard de Fr. liés au tourisme). Les solutions de remplacement à l'extension des carrières d'Arvel existent pour assurer l'approvisionnement du Canton en graviers, quoi qu'en disent les principaux intéressés. La sauvegarde du panorama de Chillon est d'intérêt national, et le Grand Conseil devrait saisir enfin cette occasion pour démontrer son réel souci d'un aménagement du territoire harmonieux et de la protection de l'environnement, et pour mettre enfin en pratique les bonnes intentions affirmées dans les buts de ce PDCAR2.

Nous osons espérer que nos députés préserveront le patrimoine que nous avons le devoir de transmettre intact aux générations futures, ceci d'autant plus que ce patrimoine est inscrit depuis 1998 à l'inventaire fédéral des sites et paysages à protéger.

Bienvenue à l'assemblée générale

Venez découvrir SOS-Arvel et rejoindre les quelques 450 membres de l'association. Vous pouvez adhérer à SOS-Arvel, sans cotisation ni obligation si ce n'est votre soutien moral. Sympathisants et membres sont cordialement invités à la troisième assemblée générale de SOS-Arvel, avec la participation de personnalités membres d'honneur de l'association.

SOS-Arvel : Assemblée générale Mardi 1^{er} juillet 2003 à 20h15

Au Foyer du Collège du Lac à
Villeneuve (face à la poste).

Collation offerte à l'issue de
l'assemblée. Ouverte aux membres
et sympathisants

Personnalités et associations qui se battent aux côtés de SOS-Arvel

Raymond Burki, Pierre Chiffelle, Claude de Ribaupierre (alias Derib), Laurent Dufaux, Charles-Henri Favrod, Lova Golovtchiner, Jacques Neirynek, Emil Steinberger, Pierre Tillmanns, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Franz Weber (Fondation Helvetia Nostra), WWF-Vaud, Pro Natura, Fondation Suisse pour la Protection et l'Aménagement du Paysage, Association pour la Sauvegarde des Rives et du Site de Chillon, Association du Château de Chillon.